

PMA pour toutes : quelques questions sur son financement

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 17 juin 2019

Source [Boulevard Voltaire] C'est adjudgé, vendu, l'Assemblée nationale votera la PMA pour « toutes » à la quasi-unanimité, les plus hardis opposants au texte se réfugiant sans doute qui à la buvette, qui aux toilettes, histoire de ne pas se faire mal voir.

Mais le Premier ministre nous l'a dit, le texte sera super consensuel : « *Sur certaines questions, comme l'accès aux origines, le régime de filiation en cas de PMA avec tiers donneur, plusieurs options étaient possibles, et le gouvernement a retenu celles qui lui semblaient les plus à même de permettre un débat apaisé.* » Apparemment, il les a même cachées dans un coffre-fort fermé à double tour.

C'est que la fin de l'anonymat des donneurs de sperme est déjà réclamée par beaucoup de gens nés par PMA. Qui reconnaissent, néanmoins, que la perspective de voir un punk à chiens sonner à leur porte et leur sauter au cou en criant « Papa ! » pourrait décourager des vocations de donneurs. Alors, quelles données de donneur donner ?

Quant au financement du procédé, on n'en a pas entendu parler. Parce qu'il faut se souvenir que, dans son principe, notre Sécu n'a qu'un point commun avec un vrai assureur : elle ne couvre qu'un aléa réalisé. En gros, elle ne paye que si vous êtes déjà malade.

Raison pour laquelle certains vaccins comme la rage, la fièvre jaune ou l'encéphalite japonaise ne sont pas remboursés (peut-être avec l'arrière-pensée qu'ils ne concernent que les riches amateurs de safaris ou hauts cadres expatriés...). Outre l'impécuniosité chronique de l'organisme, c'est aussi la raison pour laquelle une vraie médecine préventive tarde à se mettre en place chez nous.

Mais avec la mode LGBTIQQ1, communauté à laquelle on ne saurait rien refuser, se pose la question de la prise en charge de ses désirs par la société. Il y a des précédents, comme la condamnation, en 2011, de la Sécu du Puy-de-Dôme à rembourser à un transsexuel une implantation de phallus réalisée en Suisse (23.500 euros).

Bien sûr, si, comme jusqu'en 1992, l'homosexualité était considérée en France comme une pathologie, ça résoudrait la question ! Mais il est douteux que l'idée de ce retour en arrière séduise beaucoup de monde... On pourrait aussi considérer qu'un désir d'enfant inassouvi provoque une souffrance psychologique, et là, on n'est pas loin de la maladie. Subtil, non ?

Ce qui est sûr, c'est que dès la PMA « pour toutes » acquise, on remettra le couvert (en vertu du principe d'égalité) pour les homosexuels mâles en mal d'enfant, et donc vers la grossesse pour autrui. Et ça, ce sera encore plus cher !

On devrait se hâter lentement, et *Libération* ne s'y trompe pas : « *L'“acte II” du quinquennat ne va pas crouler sous les avancées libérales, que ce soit sur la dépénalisation du cannabis ou sur la fin de vie. Comme si l'ouverture de la PMA risquait de devenir la seule avancée sociétale de l'ère Macron.* »

Désolé, camarades : pour l'injection létale aux plus de 75 ans, il faudra attendre encore un peu...